



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2023 – 17H30 MOLINES EN QUEYRAS

Présents : ALLAIX Romain, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie.

Absents : ARMANET Carole (pouvoir à FOUQUE Christian), GICQUEL Mathieu, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à CHALLOT Serge).

Secrétaire de séance : FOUQUE Christian

1/ Approbation du compte rendu du 23 octobre 2023.

Madame le Maire propose d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal de la séance du 23 octobre 2023.

Vote : Pour à l'unanimité

2/ Convention relative aux secours hélicoptérés pour la saison d'hiver 2023-2024.

Madame le Maire présente au conseil municipal la convention proposée avec Hélicoptères de France relative aux secours hélicoptérés dans la commune de Molines en Queyras pour l'année 2023-2024 (du 15 décembre 2023 au 30 novembre 2024). Les tarifs pour l'année 2023-2024 seront de 69,50 € TTC la minute.

Vote : Pour à l'unanimité

3/ Convention PIDA (Plan d'intervention de déclenchement des avalanches) Hélicopté hiver 2023-2024.

Madame le Maire présente au conseil municipal la convention proposée avec Hélicoptères de France relative aux prestations de transport et de largage d'explosifs dans le cadre du plan P.I.D.A. Les prestations de largage s'effectuent à l'intérieur des zones agréées par la Préfecture et définies sur l'Arrêté Préfectoral.

Le tarif pour la saison 2023/2024 sera de 34 € la minute de vol HT + 80 € par treuillage HT, TVA à 20%. La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 1er décembre 2023 au 30 Novembre 2024.

Vote : Pour à l'unanimité

4/ Subvention complémentaire à Anim'Agnel.

Madame le Maire précise que cela concerne un évènement exceptionnel porté par le comité culturel ayant engendré une dépense non prévue au programme d'animation présenté par l'association en début d'année, de ce fait un complément de subvention de 465 € sera versé par la commune pour couvrir cette charge exceptionnelle.

Cette somme sera comptabilisée sur le budget du Comité Culturel.

Vote : Pour à l'unanimité

5/ Recrutement d'un agent non titulaire pour le service administratif en remplacement d'un congé maternité.

Madame le Maire informe que la personne en poste actuellement va partir en congé maternité le 4 janvier 2024 et sera de retour début septembre 2024. Le recrutement d'une personne pour la remplacer a été lancé dans le courant du mois d'août. Le contrat proposé s'étend sur 1 an (du 1^{er} novembre 2023 jusqu'au 31 octobre 2024).

Vote : Pour à l'unanimité

6/ Instauration de la prime pouvoir d'achat.

Madame le Maire précise les conditions de versement de cette prime. Il est proposé de verser cette prime aux agents de catégories C. Cela concerne 6 agents.

Vote : Pour à l'unanimité

7/ Approbation des tarifs et horaires de la piste de luge pour la saison d'hiver 2023-2024.

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer, afin d'approuver les tarifs ainsi que les horaires afférents à l'exploitation de la piste de luge « Molines Sensation » pour la saison d'hiver 2023-2024. Les tarifs restent inchangés pour cette saison.

Vote : Pour à l'unanimité

Questions diverses :

- Téléthon 2023 : la commune accueillera la nouvelle édition du téléthon (mise à disposition gratuite de la salle polyvalente, apéritif offert et participation financière aux frais du repas).
- Réunion avec les garants de l'affouage en lien avec l'ONF : elle s'est tenue le jeudi 16 novembre à 17h.
- Recherches de fuites sur le réseau d'eau potable : des réparations ont été effectuées sur le réseau à la Rua et à Pierre Grosse.
- Déménagement de la Pharmacie : une pétition circule actuellement sur les réseaux sociaux.
- Projet autonome 2024 du Comité Culturel : « les Pierres de notre vallée » : 8 personnes au moins vont travailler à l'élaboration de ce projet dont l'objet est de découvrir les richesses des pierres de la commune afin de les partager avec le plus grand nombre. Monsieur FOUQUE est l' élu référent qui sera chargé de faire le lien entre le groupe de travail et le Conseil Municipal.
- Exposition hiver 2023 : « petite histoire du ski en Queyras » à la bibliothèque du 18 décembre 2023 au 31 mars 2024.
- Projet fruitière de Fontgillarde : l'association des Fountgillencs a proposé un projet de réhabilitation du bâtiment, qui va être travaillé avec les membres du Conseil Municipal.
- Rénovation éclairage public : une réunion au sujet des prévisions des coûts a eu lieu le 6 novembre 2023.
- Bénédiction du nouveau plancher de l'Eglise Saint Romain par l'évêque Monseigneur Malle : le samedi 18 novembre 2023 à 10h30. A l'issue de la messe, l'apéritif sera offert par la commune.
- Projet aménagement Clot la Chalp : la municipalité envisage d'aménager une partie de la zone de Clot la Chalp autour du city park, afin de proposer différentes infrastructures à destination des jeunes et de compléter l'offre de loisirs présente. Une proposition en ce sens a été faite au propriétaire des parcelles concernées par le projet.

Fin de la séance à 19h40.

Le Maire
GARCIN Valérie

